



Prix de reconnaissance des membres de l'AMSC Atlantique

Les prix de reconnaissance des membres de l'AMSC Atlantique ont pour but de reconnaître et de célébrer les membres de la région de l'Atlantique qui démontrent des qualités exceptionnelles dans l'enseignement du ski ou dans l'industrie du ski dans les provinces de l'Atlantique.

Les prix de reconnaissance des membres seront décernés chaque année à l'automne, généralement à l'occasion de la cérémonie du Temple de la renommée et du Séminaire régional annuel.

Il y a cinq domaines de reconnaissance et quatre domaines de récompenses. Ces récompenses seront attribuées en fonction des activités de la saison de ski précédente.

- **Prix du mérite**

Un individu de chaque école de neige de la région sera pris en considération pour la sélection finale. La personne sélectionnée recevra une bourse de 500 \$ applicable pendant la saison à un programme de l'AMSC. Les candidat-e-s démontrent de l'excellence dans le domaine en illustrant ce que constitue un bon moniteur de ski. Tout membre en règle peut proposer la candidature d'un autre membre dans la région. Chaque candidature doit être signée par deux membres supplémentaires. Voici quelques exemples : fiabilité exceptionnelle, capacité à voir où l'on a besoin d'aide, et ce sans qu'on lui demande, démontre un excellent service à la clientèle et a une clientèle fidèle, participe à des événements, aide le public dans les stations de ski en transportant leur équipement ou en les aidant à se relever. Participation soutenue à la formation du personnel.

- **Prix pour services exceptionnels**

Le conseil d'administration de l'Atlantique décernera ce prix à un bénévole exceptionnel de la région.

- **Prix de la sécurité**

Les candidat-e-s seront nommé-e-s par les directeurs des écoles de neige. Cette catégorie est conçue afin de reconnaître ceux et celles qui contribuent à la promotion de la sécurité (enseignement sécuritaire) ou qui ont fait preuve d'un niveau de sécurité supérieur à celui qui est normalement attendu d'un moniteur ou d'une monitrice. Lorsque vous présentez une candidature pour ce prix, décrivez l'activité, l'incident ou le programme de sécurité, ainsi que l'impact de cette activité.

- **Formateur-trice de l'année**

Un formateur ou une formatrice de l'Atlantique qui, par ses actions, a eu un impact significatif et positif sur la qualité de l'éducation des moniteurs et monitrices de ski de la région de l'Atlantique. Tout membre en règle peut proposer un-e candidat-e avec deux signatures de membres supplémentaires en appui.

- **À titre posthume**

Lors de la cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée de l'Atlantique et des Prix de reconnaissance des membres, des hommages à titre posthume seront remis à tous les membres qui sont décédés au cours de l'année précédente.

Critères d'admissibilité

Les proposant-e-s doivent être des membres en règle de l'AMSC et de la région de l'Atlantique.

Les candidat-e-s doivent être des membres en règle de l'AMSC et de la région de l'Atlantique, à moins d'indication contraire dans la catégorie de candidature. Un-e candidat-e peut être considéré dans l'une des quatre catégories de reconnaissance, mais ne peut pas être considéré-e dans plusieurs catégories simultanément sauf si la candidature provient de membres différents.

Le comité du Temple de la renommée et des prix de reconnaissance de l'Atlantique examinera la légitimité des mises en candidature. Leur décision sera fondée sur les critères d'admissibilité et si les réalisations ou les contributions répondent aux critères requis pour le prix.

Les mises en candidatures doivent être libres de tout conflit d'intérêts ou de toute perception de conflit d'intérêts.

Les candidat·e·s retenu·e·s recevront un prix de distinction et une invitation à la cérémonie de remise des prix (repas inclus).

La date limite pour l'envoi des candidatures est le 15 novembre 2024.



Prix de reconnaissance des membres de l'AMSC Atlantique

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

La date limite de mise en candidature est le 15 novembre 2024.

Information sur le/la candidat-e			
Nom et prénom :			
Numéro de téléphone :		Date de naissance :	
Adresse postale :			
Niveau de certification :		Membre de l'AMSC depuis :	

Information sur le/la proposant-e			
Nom et prénom :		Numéro de membre :	
Courriel :		Numéro de téléphone :	

Supporteur #1 (si demandé dans la catégorie)			
Nom et prénom		Numéro de membre :	
Courriel :		Numéro de téléphone :	

Supporteur #2 (si demandé dans la catégorie)			
Nom et prénom		Numéro de membre :	
Courriel :		Numéro de téléphone :	

Catégorie(s) de mise en candidature :	
----------------------------------------------	--

Joignez à ce formulaire, en 500 mots ou moins, les renseignements suivants :

- *Prix du mérite* – décrivez les caractéristiques du/de la candidat-e qui le rendent exceptionnel.
- *Prix de sécurité* – Quelle contribution la personne apporte-t-elle à la promotion de la sécurité et/ou comment elle fait preuve d'un niveau de sécurité supérieur à celui qui est normalement attendu du moniteur ou de la monitrice?
- *Formateur-trice de l'année* - Comment la personne a eu un impact significatif et positif sur la qualité de l'éducation des moniteur-ricer-s de ski de la région de l'Atlantique.
- Si vous soumettez des renseignements concernant des hommages à titre posthume, veuillez fournir le nom complet, une brève description de la carrière de skieur de la personne et, si possible, la date du décès.

Signature du/de la proposant-e	
Date	

Veuillez joindre toute information supplémentaire au besoin. Veuillez soumettre par courriel à : csiaatlanticregion@gmail.com, en incluant le sujet CANDIDATURES PRIX DE RECONNAISSANCE. Les candidatures reçues après le **15 novembre 2024** seront retenues pour les deux années suivantes.